

**COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST**  
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André  
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**AFFAIRE 2026\_C\_094**

**PARTICIPATION FINANCIERE AU BUS DE L'ENTREPRENEURIAT INITIATIVE REUNION EN 2026**

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN**, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

| <b>Présents</b> | <b>Représentés</b> | <b>Absents</b> | <b>Total des votes</b> |
|-----------------|--------------------|----------------|------------------------|
| <b>40</b>       | <b>6</b>           | <b>2</b>       | <b>46</b>              |

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

**ETAIENT ABSENTS :**

Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :**

Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sonia ALBUFFY donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

**SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS** qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

## **AFFAIRE - 2026\_C\_094**

### **PARTICIPATION FINANCIERE AU BUS DE L'ENTREPRENEURIAT INITIATIVE REUNION EN 2026**

#### **I – CONTEXTE**

Le présent rapport a pour objet de valider l'attribution d'une participation financière au bus de l'entrepreneuriat de l'Initiative Réunion auprès de la CIREST pour 2026 de 16 375 €.

L'association INITIATIVE RÉUNION, régie par la loi de 1901, est dédiée à la promotion et au soutien des futurs entrepreneurs. Elle prépare les porteurs de projets et en facilitant leur accès au financement bancaire. Cette assistance se manifeste par l'octroi de prêts d'honneur, sans intérêts ni garanties, destinés aux créateurs, repreneurs ou développeurs d'entreprises.

Elle met également à disposition des entrepreneurs des bénévoles expérimentés, agissant en tant que parrains, pour les accompagner dans la croissance de leurs activités. Cette approche permet aux entrepreneurs de développer un réseau plus étendu de partenaires et de contacts, un atout clé pour le succès et le développement de leur entreprise.

Engagée à renforcer son soutien aux porteurs de projets issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), INITIATIVE RÉUNION a répondu activement à l'appel à projets « Bus de l'Entrepreneuriat pour Tous » lancé par BPI France, devenant lauréate de cette initiative.

Le Bus de l'Entrepreneuriat pour Tous est une solution collaborative et itinérante, ciblant en priorité les Quartiers Politiques de la Ville. Ce dispositif repose sur quatre missions principales :

- La promotion des solutions locales d'accompagnement et de financement des projets d'entreprise ;
- La détection des porteurs d'idées, des futurs entrepreneurs et des chefs d'entreprise en activité ;
- L'accueil, l'orientation et le soutien à la recherche de financements publics ;
- Le suivi et l'accompagnement des entrepreneurs.

Ce bus constitue une réponse adaptée aux défis spécifiques du développement économique dans ces territoires. La culture entrepreneuriale reste encore modeste dans des communes éloignées telles que Salazie, Sainte-Rose ou la Plaine des Palmistes. Ainsi, le Bus de l'Entrepreneuriat offre une solution concrète pour surmonter ces obstacles et dynamiser l'esprit d'entreprise dans ces régions.

#### **II- PRÉSENTATION**

L'action a permis de mobiliser le Bus de l'Entrepreneuriat à travers 29 journées d'intervention dans les quartiers prioritaires et autres zones stratégiques de la CIREST. Ces tournées ont combiné des actions de sensibilisation, de conseil individualisé et d'accompagnement entrepreneurial, en collaboration avec des partenaires locaux. L'objectif était de rapprocher les dispositifs d'aide des bénéficiaires et de répondre aux besoins spécifiques des porteurs de projets, en intégrant des approches pédagogiques adaptées.

##### **Bilan du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2025 :**

- **Nombre total de participants identifiés dans la zone EST : 46 personnes,** réparties comme suit :

- Saint-André : **39 personnes.**
- Bras-Panon : **0 personne.**
- Saint-Benoît : **2 personnes.**
- Plaine des Palmistes : **0 personne.**
- Salazie : **5 personnes.**

Le bilan final des activités sur l'année 2025 sera transmis au second semestre 2026.

### **III- ÉLÉMENTS FINANCIERS**

L'objectif du présent rapport consiste à valider l'attribution d'une participation financière de 16 375 € sollicitée par INITIATIVE RÉUNION auprès de la CIREST pour 2026 selon le plan de financement ci-après :

| CHARGES                            | MONTANT EN €       | PRODUITS             | MONTANT EN €       |
|------------------------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
| Achats                             | 2000,00 €          | Participation CIREST | 16 375,00 €        |
| Services Extérieurs                | 2 250,00 €         | Conseil Régional     | 0,00 €             |
| Autres services existants          | 3 750,00 €         | Département          | 0,00 €             |
| Impôts et taxes                    | 0,00 €             | Fse                  | 0, 00 €            |
| Charges de personnel               | 50 000,00 €        | BPI                  | 32 750,00€         |
| Autres charges de gestion courante | 7 500,00 €         | CASUD                | 16 375,00€         |
| <b>COÛT TOTAL</b>                  | <b>65 500,00 €</b> |                      | <b>65 500,00 €</b> |

### **L'action se déroulera du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026.**

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** les statuts de la Communauté d'Agglomération ;
- **VU** les crédits prévus au budget de l'exercice en cours ;

### **Considérant,**

- Les compétences de la CIREST en matière de politiques de la ville et d'insertion ;
- le dossier de demande de financement présenté par les porteurs de projets

- Le domaine d'activité visé par le projet ;
- Les modalités d'intervention de la CIREST ;
- Les conditions liées au démarrage de l'action ;
- L'instruction de la demande de subvention pour la participation de la CREST au BUS de l'Entreprenariat IR pour l'année 2026 ;

**Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 46 « Pour »,**

- **DE VOUS PRONONCER** sur l'attribution d'une subvention d'un montant forfaitaire de 16 375 € (seize mille trois cent soixante quinze euros et zéro centime) pour le projet relatif au présent rapport;
- **D'ENGAGER** une enveloppe de 16 375 € (seize mille trois cent soixante quinze euros et zéro centime) ;
- **DE PRÉLEVER** les crédits de paiement soit 16 375 € (seize mille trois cent soixante quinze euros et zéro centime) ;
- **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance  
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,  
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER